



PLAN D' ACTIONS REDUCTION DES EMISSIONS GES 2024 A 2030

V0 février 2024

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
QUELQUES RAPPELS SUR LA COOP CONSEIL	2
NOS ENGAGEMENTS 2024 / 2030	3
CONCLUSION.....	8

PREAMBULE

Dans un contexte mondial où la lutte contre le changement climatique est devenue une priorité incontournable, La Coop Conseil s'engage résolument dans une démarche proactive de Décarbonation, visant à minimiser son empreinte carbone et à promouvoir des pratiques durables.

Reconnaissant la nécessité d'agir au-delà des engagements standards, notre plan d'actions s'articule autour de d'actions concrètes, ciblant tant les émissions directes que celles indirectes du Scope 3.

À travers une analyse approfondie de notre impact carbone, l'optimisation du travail à distance, des initiatives de sensibilisation et formation, et une collaboration étroite avec nos parties prenantes, nous visons à réduire significativement nos émissions de gaz à effet de serre, **conformément à la trajectoire ambitieuse fixée par l'initiative Science Based Targets (SBTi).**

Ce document détaille notre stratégie et nos engagements, marquant non seulement une étape cruciale dans notre parcours environnemental mais aussi notre volonté de contribuer à la construction d'un avenir plus durable pour tous.

QUELQUES RAPPELS SUR LA COOP CONSEIL

Créée en 2012, La Coop Conseil a fait le choix innovant de pas avoir de locaux en propres, les consultants réalisant leurs missions chez nos clients ou en télétravail. **Ce choix respectueux de l'environnement a permis depuis le début de réaliser d'emblée une économie de CO₂¹ de 10 à 20t par an selon la surface de bureaux envisagée.**

Depuis 2020, notre bilan carbone est réalisé par la société SAMI², selon la méthodologie validée par l'ADEME, puis publié à travers notre rapport RSE sur [le site web de la société.](#)

Les émissions GES de la Coop sont nulles sur le Scope 1 et, du fait de l'absence de locaux pour les activités de conseil, déjà quasi-nulles sur le scope 2. Notre plan d'actions vise donc essentiellement à maîtriser l'intensité carbone sur le scope 3 des émissions, que notre partenaire Sami a déjà estimé très favorable par rapport à la moyenne du marché (ex : 1,2 t par collaborateur à la Coop en 2022 vs 2,3 en moyenne pour le marché, source SAMI).

¹ Source : étude publiée en décembre 2019, l'Observatoire de l'Immobilier Durable, 3,9T Co₂ /m² soit 130kg CO₂ /m²/ an de CO₂ sur une base de 30 ans.

² Sami est une plateforme certifiée Bilan Carbone® par l'ADEME : <https://www.sami.eco/>

NOS ENGAGEMENTS 2024 / 2030

Thématique	Action	Statut	Echéance	Commentaire
Analyse Approfondie de l'Impact Carbone 	Bilan carbone avec audit complet des émissions de scope 3	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Malgré une faible intensité carbone dans les scopes 1 & 2 (et une souscription à la trajectoire SBTi -42% à horizon 2030 sur les scopes 1 & 2), il est important d'évaluer et de comprendre les émissions indirectes (Scope 3), notamment celles liées à la chaîne d'approvisionnement, aux déplacements professionnels, et aux produits/services.
	Tableaux de bord de suivi des performances	En cours	Récurrent & évolutif ³ 2024 à 2030	Création de tableaux de bord intégrant des indicateurs clés de performance (KPIs) relatifs aux émissions de carbone, à l'utilisation des ressources, et à la performance environnementale globale. Ces tableaux facilitent l'identification rapide des domaines nécessitant des ajustements.

³ La liste des KPI s'enrichit au fil du temps.
NS-2024-001

Thématique	Action	Statut	Echéance	Commentaire
Promotion du travail à distance & performance numérique 	Optimisation du télétravail	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Encourager et faciliter le travail à distance pour réduire davantage les émissions liées aux déplacements professionnels. Mettre à jour régulièrement la Charte de Télétravail pour intégrer les meilleures pratiques en matière de durabilité et d'efficacité énergétique à domicile.
	Infrastructure numérique durable	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Investir dans des technologies et des infrastructures numériques éco-responsables pour minimiser l'empreinte carbone liée aux activités en ligne. Nous nous engageons à travailler avec les hébergeurs du marché présentant des bilans GES les moins gourmands, tel Infomaniak.
	Optimisation de l'usage des équipements informatiques	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Favoriser la réparation des équipements informatiques ; privilégier le « bring your own device » ; rallonger la durée d'usage des équipements (5 ans minimum pour les ordinateurs et 3 ans minimum pour les smartphones) ; prévoir le recyclage des équipements en fin de vie.
Energie et ressources 	Transition énergétique	Non débuté	2030	Investir dans des sources d'énergie renouvelable pour l'alimentation des opérations, même si elles sont déjà à faible intensité carbone. Engagement sur le scope 2 SBTi à s'assurer que tous les contrats d'énergie sont basés sur des sources d'énergie 100% renouvelables.

Thématique	Action	Statut	Echéance	Commentaire
Protection de la biodiversité et des écosystèmes 	Programme de sensibilisation à la biodiversité	Non débuté	A partir de 2026	Lancer des programmes de sensibilisation à l'importance de la biodiversité, en partenariat avec des organisations environnementales.
	Soutien à la transition agroécologique	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Contribuer à la neutralité carbone par le financement de projets de transition agroécologiques labellisés Bas Carbone
Sensibilisation et formation 	Sensibilisation du personnel	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Organiser des sessions de sensibilisation pour le personnel sur la réduction des émissions de carbone, l'importance des pratiques durables, et la compréhension de l'impact global, notamment à travers la mise en place d'ateliers Fresque du climat.
	Formation continue	Non débuté	A partir de 2025	Fournir des formations continues sur les meilleures pratiques environnementales et les nouvelles technologies éco-responsables. Les mettre à disposition sur notre plateforme de e-learning.
	Dialogue continu avec les employés & consultants sous-traitants	Non débuté	A partir de 2024	Engager un dialogue continu avec les consultants internes et externes pour intégrer leurs idées, obtenir leur soutien et promouvoir une culture d'entreprise durable

Thématique	Action	Statut	Echéance	Commentaire
Collaboration avec les parties prenantes 	Partenariats avec les fournisseurs	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Identifier les fournisseurs les plus éco-responsables et encourager la transition vers des fournisseurs à faible empreinte carbone. En particulier, privilégier les achats auprès de PME françaises pour réduire les émissions liées au transport.
	Charte DD de sous-traitance	En cours	Récurrent 2024 à 2030	<p>Faire signer aux consultants sous-traitants une charte pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les lois et réglementations environnementales en vigueur dans les pays où ils exercent leurs activités ; • Favoriser les pratiques visant à maîtriser et / ou minimiser les impacts de leurs activités sur l'environnement, notamment en termes de consommations (eau, énergie et matières premières), d'émissions de gaz à effet de serre, de pollution (eau, sol, air) et de production de déchets (tri sélectif, recyclage). La charte de Développement Durable de La Coop Conseil est mise à disposition de ses sous-traitants à cet effet ; • Favoriser les technologies respectueuses de l'environnement en limitant l'impact environnemental des produits ou services sur l'ensemble de leur cycle de vie.
	Dialogue continu avec les clients	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Echanger régulièrement avec les clients sur leurs besoins & les modalités de réalisation des missions pour contribuer à l'atteinte de leurs propres objectifs de réduction des GES

Thématique	Action	Statut	Echéance	Commentaire
Transparence 	Mise en place d'un système de suivi	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Instaurer un système de suivi rigoureux pour mesurer périodiquement les émissions de carbone, identifier les opportunités d'amélioration, et suivre les progrès par rapport aux objectifs SBTi.
	Rapports de durabilité	En cours	Récurrent 2024 à 2030	Publier régulièrement des rapports de durabilité détaillés comprenant des analyses des progrès réalisés par rapport aux objectifs de durabilité, des études de cas sur des initiatives réussies, et des plans d'action pour les domaines nécessitant des améliorations pour engager les parties prenantes sur les actions et les performances environnementales de La Coop Conseil.
	Ateliers de retour d'expérience	Non débuté	Récurrent 2024 à 2030	Organiser des ateliers de retour d'expérience avec les équipes internes pour discuter des succès et des défis rencontrés dans la mise en œuvre des initiatives de durabilité. Cela permet de partager les leçons apprises et de collaborer sur la conception de solutions innovantes.

CONCLUSION

En conclusion, La Coop Conseil s'engage avec détermination dans l'intégration des principes de responsabilité sociale et environnementale au cœur de ses opérations et de ses pratiques commerciales. Notre plan de Décarbonation, pragmatique et réfléchi, témoigne de notre engagement profond envers la durabilité et notre volonté de maximiser notre impact positif sur l'environnement. Grâce à des méthodes rigoureuses pour mesurer, analyser et améliorer constamment nos efforts, nous sommes déterminés à rester alignés sur nos objectifs fixés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour 2030.

Ce voyage vers une réduction significative de notre empreinte carbone est plus qu'un engagement d'entreprise ; il représente une invitation ouverte à tous nos collaborateurs, partenaires et clients à participer à cet effort collectif. Ensemble, nous avons l'opportunité non seulement de maximiser notre impact positif sur la planète mais aussi de contribuer activement à la construction d'un avenir plus durable et éthique pour les générations à venir. Par nos actions et notre engagement, nous réaffirmons notre responsabilité envers la société et l'environnement, soulignant l'importance de chaque pas que nous faisons vers un monde plus vert et plus juste.

La Coop Conseil - SAS au capital de 100 000 €
165 rue de Rennes – 75006 PARIS
RCS PARIS 752 497 107
www.lacoop-conseil.fr – info@lacoop-conseil.fr

Nos valeurs en bande dessinée :

<http://lacoop-charte.fr>

